

SERV!CE CIVIQUE UNIVERSEL : UN ENGAGEMENT CITOYEN POUR LA JEUNESSE

Les évènements du mois de janvier ont relancé le débat sur la généralisation d'un Service civique.

Le service civique actuel est un succès : en 2014, 35 000 contrats d'engagement signés, pour 120 000 demandes, soit 1 mission pour 4 jeunes volontaires !

Cette possibilité d'engagement est proposée à tous jeunes de 16 à 25 ans sur des missions d'intérêt général pendant 6 à 12 mois. L'intérêt du Service civique est d'offrir une mise en pratique de projets citoyens tout en étant accompagné et indemnisé.

Pourquoi la Ligue de l'enseignement s'est, dès le début, engagée dans cette démarche ? Parce que :

- le Service civique représente une vraie expérience de vie pour les jeunes volontaires engagés dans nos associations
- Il s'intéresse aux jeunes en permettant à chacun d'être acteur de son parcours, dans une logique de confiance, de valorisation et de responsabilisation
- il permet de se côtoyer au-delà des origines sociales et culturelles

Le Président de la République a réitéré son souhait d'un service civique plus accessible, pour renforcer la citoyenneté. Ainsi, à partir du 1^{er} juin 2015, tous les jeunes qui le souhaitent doivent pouvoir être accueillis.

Ce service civique deviendra donc « universel », donnant ainsi aux jeunes, le droit de s'engager, ce que nous saluons. Il devient ainsi progressivement un devoir citoyen.

Néanmoins, l'imposer à tous, comme certains le souhaitaient, aurait été contre-productif. C'est bien le caractère volontaire de la démarche qui donne tout son sens à l'engagement. **La citoyenneté ne se prescrit pas, elle se transmet.**

Aussi, la résolution que nous prenons au nom de la citoyenneté et du vivre ensemble, **c'est de promouvoir un même droit à l'engagement pour chacun-e, quel que soit son contexte familial, social, son niveau de formation ou son territoire de vie.**

La ligue de l'enseignement - FAL 44

Contacts :

Alain FOREST

Président

Ligue de l'Enseignement FAL 44

alain.forest3@orange.fr

Patrick MAURIERAS

Directeur Général

Ligue de l'Enseignement FAL 44

pmaurieras@fal44.org

06 77 94 40 25

Florence LACAZE

Directrice Générale Adjointe

Ligue de l'Enseignement FAL 44

flacaze@fal44.org

06 47 97 97 03

Fédération des Amicales Laïques 44

9 rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES cedex 1

tél : 02.51.86.33. 12 - fax : 02.51.86.33.29

courriel: communication@fal44.org - site internet : www.fal44.org

Association reconnue d'utilité publique par le décret n° 2822 du 18 mars 1953